DEPARTEMENT
NORD
CANTON
CROIX
COMMUNE
LANNOY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL-N°DE_009_2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars, à 20 heures 00, le conseil municipal de LANNOY s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel COLIN, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 22 mars 2023 laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la Loi.

PRÉSENTS : Michel COLIN, Virginie DELSART, Emmanuel RICOUART, Maryline HUTIN, Pascal KREEL, Guy SYSSAU, Christophe FOURNEAU, Magdaléna TAING, Magalie SACRE, Bony BOONE, Laurie PETIT, Christelle BAEYAERT, ÉPOUSE MOKRANE

ABSENTS : Sophie LEBOULEUX, Melvyn CORNET

ABSENTS EXCUSÉS : Jordan MULLIER

REPRÉSENTÉS : Benoit DE SLOOVERE par Michel COLIN

Laurent MAIRESSE par Pascal KREEL

DECEDES : Maryvonne VAN ISACKER
Michel BOURGOIS

Nombre de conseillers en exercice : 17
Secrétaire de séance : Guy SYSSAU

OBJET : Vote du budget primitif - lannoy

Adoption du Budget Primitif 2023 - LANNOY

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de Lannoy,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Lannoy pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 054 885.87 Euros
En dépenses à la somme de : 2 054 885.87 Euros

ARTICLE 2 :

RF
Préfecture de Lille (Nord)
Certifié de légalité
Date de réception de l'AR: 29/03/2023
059-215903329-20230328-DE_009_2023-DE

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
CROIX
COMMUNE
LANNOY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL-N°DE_009_2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	314 207.66
012	Charges de personnel et frais assimilés	527 822.00
014	Atténuations de produits	11 503.00
65	Autres charges de gestion courante	469 400.00
66	Charges financières	25 741.87
023	Virement à la section d'investissement	188 951.45
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 537 625.98**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	22 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	38 550.00
73	Impôts et taxes	921 648.81
74	Dotations et participations	445 928.50
75	Autres produits de gestion courante	20 787.15
77	Produits spécifiques	1 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	87 711.52
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 537 625.98**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	370 807.74
16	Emprunts et dettes assimilées	40 785.90
001	Solde d'exécution section investissement	105 666.25
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**517 259.89**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	18 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	210 265.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 377.19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 666.25
021	Virement de la section de fonctionnement	188 951.45
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**517 259.89**

Adopté à l'unanimité.

RF
Préfecture de Lille (Nord)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/03/2023
059-215903329-20230328-DE_009_2023-DE

Délibéré en séance publique les jour mois et an susdits

Le Maire,

MAIRIE DE LANNOY (NORD)